

CADMIUM GARANCE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation CADMIUM GARANCE
Nom chimique CADMIUM GARANCE
Type de produit Mélange
Code produit CDGAR

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes - Troisième cuisson pour le décor sur verre/céramiques/porcelaine

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ATELIER CATHERINE BERGOIN
Parc d'activité
Rue de la Peysse
73000 BARBERAZ France
Téléphone : +33 (0)4 79 85 24 85
Site web www.decor-porcelaine.fr
Contact FDS : fds@catherine-bergoin.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Ce document a été conçu dans le but exclusif de se conformer à l'obligation de communiquer des informations en aval dans la chaîne d'approvisionnement telle qu'énoncée à l'article 32 du règlement REACH car ce produit n'est pas classé et ne nécessite pas de fiche de données de sécurité.

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

| | | |
|-------------------------|---|-------|
| Mention d'avertissement | : | Aucun |
| Pictogrammes | : | Aucun |
| Mentions de danger | : | Aucun |
| Conseils de prudence | : | Aucun |
| Phrases EUH | : | Aucun |

2.3 - Autres dangers

Substance PBT. - Le produit ne possède pas de propriétés PBT telles que définies à l'annexe XIII du règlement(CE) n°1907/2006.

matière vPvB. - Le produit ne possède pas de propriétés vPvB telles que définies à l'annexe XIII du règlement(CE) n°1907/2006.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

CADMIUM GARANCE

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

- Nature chimique : Verre/ Fritte Pigment inorganique
- Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1272/2008 ou 67/548/CEE

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

| | |
|------------------------------------|--|
| <u>En cas d'inhalation</u> | <ul style="list-style-type: none">- En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. |
| <u>Après contact avec la peau</u> | <ul style="list-style-type: none">- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.- Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. |
| <u>Après contact avec les yeux</u> | <ul style="list-style-type: none">- Retirez les verres de contact si nécessaire- Rincer abondamment à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis laver avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si les troubles persistent, consulter un ophtalmologue. |
| <u>En cas d'ingestion</u> | <ul style="list-style-type: none">- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.- Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.- Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées- Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau |

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|--|----------------------------------|
| <u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u> | - Aucune information disponible. |
| <u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u> | - Aucune information disponible. |
| <u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u> | - Aucune information disponible. |
| <u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u> | - Aucune information disponible. |

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

| | |
|---|--|
| <u>Moyens d'extinction appropriés</u> | - Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche |
| <u>Moyens d'extinction inappropriés</u> | - Jet d'eau à grand débit |

CADMIUM GARANCE

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Ne pas laisser l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau

Produits de décomposition dangereux - Aucune information disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Porter un appareil de protection respiratoire
- Procédure standard pour feux d'origine chimique.
- Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Assurer une aération suffisante.
- Evacuer les personnes en lieu sûr.
- Éviter la formation de poussière.
- Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes - Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.
- Éviter la formation de poussière.
- Recueillir sans poussière et stocker sans poussière.
- Recueillir mécaniquement.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.
- Éviter de: Génération/dégagement de poussière
- s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.
- Voir section 8.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Éviter la formation de poussières
- ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

CADMIUM GARANCE

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.
- Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Gants de protection

- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire

- Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection contre la poussière



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| <u>État</u> <u>Couleur</u> | <u>Solide</u> rouge foncé | <u>Aspect</u> <u>Odeur</u> | <u>Poudre</u> sans odeur |
|---------------------------------|------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| Seuil olfactif | | Aucune donnée disponible | |
| pH | | Aucune donnée disponible | |
| Point de fusion | | Aucune donnée disponible | |
| Point de congélation | | Aucune donnée disponible | |
| Point d'ébullition | | Aucune donnée disponible | |
| Point éclair | | Aucune donnée disponible | |
| Taux d'évaporation | | Aucune donnée disponible | |
| inflammabilité | | Aucune donnée disponible | |
| Limite inférieure d'explosivité | | Aucune donnée disponible | |
| Limite supérieure d'explosivité | | Aucune donnée disponible | |
| Pression de la vapeur | | Aucune donnée disponible | |
| Densité de la vapeur | | Aucune donnée disponible | |
| Densité relative | | Aucune donnée disponible | |
| Densité | | Aucune donnée disponible | |

CADMIUM GARANCE

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Solubilité (Eau) | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Ethanol) | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Acétone) | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Solvants organiques) | Aucune donnée disponible |
| Log KOW | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique | Aucune donnée disponible |

Caractéristiques des particules

| | |
|-----------------------|--------------------------|
| Taille des particules | Aucune donnée disponible |
|-----------------------|--------------------------|

9.2 - Autres informations

| | |
|-----------------------------|--------------------------|
| Teneur en COV | Aucune donnée disponible |
| Energie minimale d'ignition | Aucune donnée disponible |
| Conductivité | Aucune donnée disponible |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

| | |
|---------------------------------------|--------------------------|
| LD50 oral (rat) | Aucune donnée disponible |
| LD50 dermal (rat) | Aucune donnée disponible |
| LD50 dermal (rabbit) | Aucune donnée disponible |
| LC50 inhalation (rat) | Aucune donnée disponible |
| LC50 inhalation dusts and mists (rat) | Aucune donnée disponible |

CADMIUM GARANCE

| | | |
|--|---|--------------------------|
| | LC50 inhalation vapeurs (rat) | Aucune donnée disponible |
| | - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. | |
| <u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u> | - Non classé | |
| | - Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau | |
| <u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u> | - Non classé | |
| | - Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux | |
| <u>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</u> | - Non classé | |
| | - Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles. - Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles. | |
| <u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u> | - Non classé | |
| | - Non classé sur la base des informations disponibles. | |
| <u>Cancerogénité</u> | - Non classé | |
| | - Aucune information disponible. | |
| <u>Toxicité pour la reproduction</u> | - Non classé | |
| | - Aucune information disponible. | |
| <u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u> | - Non classé | |
| | - Non classé sur la base des informations disponibles. | |
| <u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</u> | - Non classé | |
| | - Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger | |
| <u>Danger par aspiration</u> | - Non classé | |
| 11.2 - Informations sur les autres dangers | | |

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

| | |
|----------------------------|--------------------------|
| EC50 48 hr crustacea | Aucune donnée disponible |
| LC50 96 hr fish | Aucune donnée disponible |
| ErC50 algae | Aucune donnée disponible |
| ErC50 other aquatic plants | Aucune donnée disponible |

CADMIUM GARANCE

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| NOEC chronic fish | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic crustacea | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic algae | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic other aquatic plants | Aucune donnée disponible |

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

| | |
|--------------------------------------|--------------------------|
| Demande biochimique en oxygène (DBO) | Aucune donnée disponible |
| Demande chimique en oxygène (DCO) | Aucune donnée disponible |
| % de biodégradation en 28 jours | Aucune donnée disponible |

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Facteur de bioconcentration (FBC) | Aucune donnée disponible |
| Log KOW | Aucune donnée disponible |

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Le produit ne possède pas de propriétés PBT telles que définies à l'annexe XIII du règlement(CE) n°1907/2006.

- Le produit ne possède pas de propriétés vPvB telles que définies à l'annexe XIII du règlement(CE) n°1907/2006.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

| | |
|--|--|
| <u>Méthodes de traitement des déchets</u> | - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. - Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. |
| <u>Evacuation des eaux</u> | - Ne pas rejeter dans l'environnement. |
| <u>Précautions particulières à prendre</u> | - Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives. |

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

CADMIUM GARANCE

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

- Ce produit ne contient pas de substance extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57)

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

| Version | Date d'émission | Auteur | Description des modifications |
|---------|-----------------|--------|-------------------------------|
| 1 | 26/10/2021 | | |

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Textes des phrases réglementaires

*** **